

# L'AGGLO

## HÉRAULT MÉDITERRANÉE

LE MAG

N°24 > MAI 2016



### AGIR

BUDGET  
19 millions d'Euros  
d'investissement

### ZOOM

Dossier Habitat

### VIVRE

Les événements  
de ce printemps





4

## Agir dans l'agglo

### [ Le budget de l'Agglo

19 millions d'euros investis en 2016

P4

### [ Site Natura 2000

La gestion exemplaire de la «Grande Maire» à Portiragnes

P6

### [ Métiers d'Art

L'exposition d'Agnès Descamps

P8

### [ Emploi

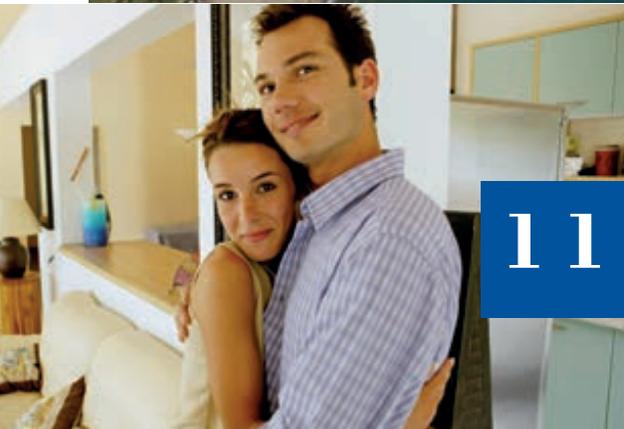
La Maison du Travail Saisonnier

P9

### [ Transport

Le transport à la demande

P10



11

## Zoom sur l'agglo

### [ Dossier Habitat

P11

16

## Vivre dans l'agglo

### [ Les évènements de ce printemps

P16



22

## Sortir dans l'agglo

### [ Nézignan-l'Évêque, au pays des «Becos Figos »

P22



- [ Adissan
- [ Agde
- [ Aumes
- [ Bessan
- [ Castelnaud-de-Guers
- [ Caux
- [ Cazouls-d'Hérault
- [ Florensac
- [ Lézignan-la-Cèbe
- [ Montagnac
- [ Nézignan-l'Évêque
- [ Nizas
- [ Pézenas
- [ Pinet
- [ Pomérols
- [ Portiragnes
- [ Saint-Pons-de-Mauchiens
- [ Saint-Thibéry
- [ Vias

## Hérault Méditerranée Le Magazine

**Directeur de la Publication**  
Bruno Palleau

**Responsable de publication**  
Céline Castan

**Rédaction**  
Céline Castan, Dorothée Guilbert

**Graphisme/Illustrations**  
Cynthia Bernabé

**Photo**  
Une de couverture : Rodolphe MANENS

Impression : IMAYE GRAPHIC

Distributeur : Adrexo-Béziers

Tirage 35 000 exemplaires

Numéro ISSN : 2101- 5503

Contact : Service Communication  
lemag@agglohm.net  
Tél. 04 99 47 48 77- Fax 04 99 47 48 50  
www.heraultmediterranee.net

 <http://www.facebook.com/agglohm>

# L'Edito du Président

**A**vec 73 000 habitants au dernier recensement, et 1000 habitants supplémentaires chaque année, notre agglomération figure parmi les territoires les plus attractifs et les plus dynamiques de la nouvelle grande région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées. Nous sommes stratégiquement idéalement positionnés au cœur de ce vaste territoire et à mi-chemin entre les 2 métropoles de Toulouse et de Montpellier.

Avec l'ensemble des maires qui m'entourent nous sommes en train de construire notre projet de territoire, dans ce nouveau contexte régional, afin de programmer les grandes priorités de notre agglomération jusqu'en 2025. En effet, plutôt que de promouvoir des intercommunalités XXL qui éloignent toujours plus les citoyens et les maires des centres de décision, nous croyons à l'échelle humaine de notre agglomération à 19 communes, bientôt 20 avec l'arrivée de Tourbes en 2017.

Notre agglomération constitue le seul échelon de proximité capable de mener des projets d'envergure tout en conservant le lien privilégié avec ses habitants et les communes. Et ce positionnement nous donne raison, puisque malgré le désengagement de l'Etat qui s'est traduit par une très forte



baisse de ses dotations en 2015 et 2016 (plus de 2 millions d'Euros de recettes en moins au budget), nos choix de gestion rigoureuse et de mutualisation de moyens et de services nous permettent de conserver des finances saines, à qualité de service public constante, et sans augmenter les impôts car nous refusons de faire subir à nos concitoyens les conséquences des choix erratiques du gouvernement de François Hollande.

Le budget 2016 que le conseil communautaire vient d'adopter à une très large majorité symbolise notre volonté de continuer à investir pour notre territoire avec 19 millions d'Euros consacrés notamment à l'emploi, au logement, au cadre de vie de nos villes et villages, au tourisme et à l'environnement. Vous pouvez compter sur notre détermination pour pérenniser durablement la dynamique de notre agglomération au service de ses habitants dans le cadre du projet de territoire que nous adopterons, après concertation avec les forces vives de nos communes, à l'automne prochain.

**Gilles D'Ettore**

Président de l'Agglomération Hérault Méditerranée  
Maire d'Agde

## BUDGET

# L'Agglo va investir 19 m

Le budget a été adopté à une large majorité par les élus le 4 avril dernier.

**L**e budget est un acte essentiel dans la vie des collectivités puisqu'il traduit en termes financiers les choix politiques des élus. Le budget 2016 adopté à une très large majorité par le conseil communautaire du 4 avril est ainsi emblématique de notre priorité donnée à l'investissement, avec 19 millions d'euros pour développer les projets structurants et les services à la population.

## Une gestion optimisée

Ceci est possible grâce à la bonne santé financière de l'Agglo, avec une bonne capacité de désendettement, qui permet de mener une politique d'investissement ambitieuse et adaptée à ses revenus, sans hypothéquer l'avenir. Et notre politique porte ses fruits puisque, avec l'Agglo la plus attractive du département de l'Hérault, nos recettes fiscales progressent de 2%. Malgré une très forte baisse des dotations de l'Etat (-975 020€ en 2016 après -1184931€ en 2015), nos choix de gestion rigoureuse et de mutualisation de moyens et de services nous ont permis de maîtriser les charges de fonctionnement, avec des dépenses réelles de fonctionnement en baisse de 1,6% en 2016, en maintenant une qualité de service public égale.

Cette gestion optimisée nous a également permis de doubler notre capacité d'auto-financement et ainsi de maîtriser le recours à l'emprunt. Toute cette stratégie vise à pérenniser la dynamique de notre Agglo sans augmenter les impôts, avec des taux de fiscalité inchangés.

## Projet de territoire L'Agglo à l'horizon 2025

Le président de l'Agglomération, Gilles D'ETTORE, a réuni l'ensemble des Maires et des vice-présidents le 11 mars dernier pour un séminaire de travail consacré au projet de territoire à l'horizon 2025. Cette feuille de route va permettre de programmer les grandes priorités de notre Agglomération jusqu'en 2025. Economie, emploi, cadre de vie de nos villes et villages, tourisme, habitat, environnement... sont autant d'enjeux primordiaux qui seront au centre de l'action de notre Agglo dans les 10 prochaines années. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée de cette démarche dans nos prochains journaux.



Les Maires et vice-présidents réunis pour définir le projet d'Agglo.

# millions d'euros en 2016



Protection du trait de côte.

## Un investissement soutenu

- La desserte en très haut débit des communes et les équipements informatiques et numériques : 2 012 000 € dont 148 000 € de subventions
- L'amélioration de l'habitat : 3 580 000 € dont 2 230 000 € de financements de l'agence nationale de l'habitat
- La restauration du trait de côte Vias Ouest / Portiragnes : 2 430 000 € avec 1 734 000 € de recettes prévisionnelles.
- La restauration du château Laurens : 1 700 000 € dont 991 000€ de subventions prévues
- Le développement du site des métiers d'art : 302 000 €
- La construction et l'aménagement des pépinières d'entreprises à Bessan (La Capucière) et à Saint-Thibéry : 1 672 000 € dont 221 000 € de recettes
- La politique de la ville à Agde avec la création d'une maison des projets : 350 000€ avec 145 000 € de recettes
- Des études sur l'éco-accueil du site du Bagnas : 60 000 € dont 40 000 € de recettes



Les épanchoirs du canal du midi.

Crédit photo : L. FELIX

## Des dispositifs d'aide aux projets communaux et à la valorisation du patrimoine

- Fonds de concours apporté aux communes : 500 000 €
- Opérations annuelles de restauration des espaces verts hors régie : 100 000 €
- Restauration des épanchoirs du canal du midi : 150 000 €
- Restauration du petit patrimoine bâti : 20 000 €

## Une maintenance et une modernisation du patrimoine bâti et des moyens techniques d'intervention (espaces verts / propreté)

- Renouvellement et modernisation des matériels et en particulier du parc roulant : 750 000 €
- Entretien et restauration des équipements intercommunaux : 500 000 €
- Entretien et maintenance de la piscine de Pézenas : 180 000 €



Un matériel modernisé.



## Portiragnes-plage

# Une gestion de

Les partenaires ont signé la Charte Natura 2000 pour gérer et valoriser le site



À l'occasion des Journées Mondiales des Zones Humides, l'Etat, l'Agglo Hérault Méditerranée, la ville de Portiragnes et les différents acteurs locaux, ont officialisé la signature de la Charte Natura 2000 du site de la « Grande Maïre » à Portiragnes-Plage. Ce document rappelle les engagements et recommandations de chacun en faveur de la gestion durable des espaces naturels. Il lie l'ensemble des partenaires afin de concilier la conservation de la biodiversité et le maintien des activités humaines traditionnelles.

## Les acteurs locaux

L'Agglo Hérault Méditerranée assure la protection et la gestion de ce site remarquable depuis 2006, date à laquelle elle a signé avec le conservatoire du littoral, une convention de gestion. Cette action a permis de maintenir et de sauvegarder la biodiversité locale et de préserver le foncier de l'espace littoral. Ceci notamment grâce à l'intervention de 4 agents de l'Agglo assermentés « gardes du littoral » qui veillent à la surveillance des lieux. Engagés aux côtés de l'Agglo et de Gwendoline Chaudoir, Maire de Portiragnes et vice-présidente déléguée à l'environnement, Jean-Claude Pradal, Président de l'Association Syndicale Agréée des basses plaines de Portiragnes, Patrice Mattia, Président de l'Association de Chasse Maritime d'Agde à Vendres, Elian Beltran, Président du Syndicat des Propriétaires et Chasseurs de Portiragnes et Christian Bousquet, Prud'homme des pêcheurs de Valras, réalisent depuis toujours un travail de vigie et d'entretien de la nature. C'est en observant l'état de la faune et de la flore et des ouvrages hydrauliques qu'ils alertent l'Agglo sur des problèmes éventuels comme la baisse de population de certaines espèces, un taux trop important de salinité ou des digues mal entretenues.

L'Etat demeure quant à lui le garant des objectifs définis dans le cadre du réseau Natura 2000 pour l'Europe. A ce titre, la DDTM 34 pilote la démarche natura 2000. Elle est à l'initiative de la décision d'élaboration du document d'objectifs (DOCOB).



(de gauche à droite) Elian Beltran, Président du Syndicat des Propriétaires et Chasseurs de Portiragnes, Patrice Mattia, Président de l'Association de Chasse Maritime d'Agde à Vendres, Gwendoline Chaudoir, Maire de Portiragnes et vice-présidente à l'Agglo, Christian Pouget, Sous-Préfet de Béziers, Jean-Claude Pradal, Président de l'Association Syndicale Agréée des basses plaines de Portiragnes et Christian Bousquet, Prud'homme des pêcheurs de Valras-Plage.



# site exemplaire

te de la «Grande Maire».

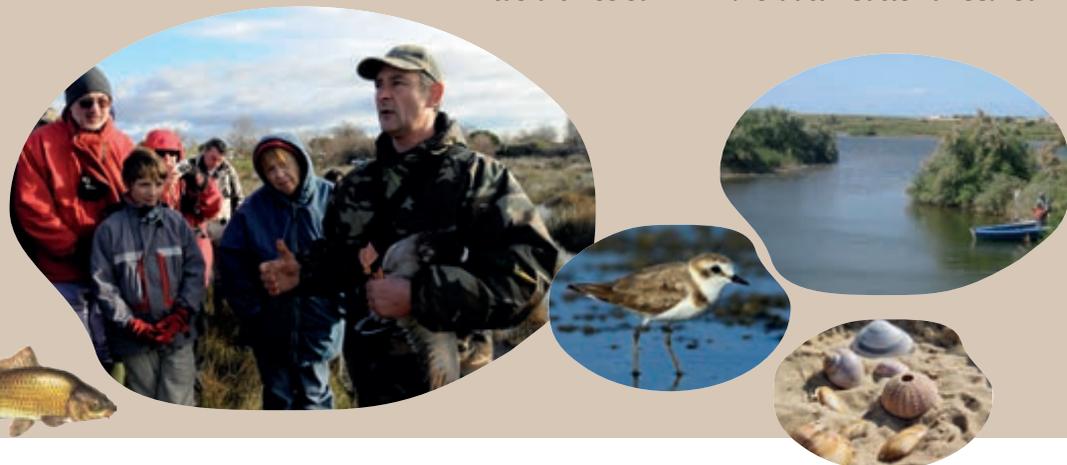


## Des actions concertées

L'Agglo Hérault Méditerranée anime et assure la gestion des accès du site ainsi que son entretien ou des opérations de nettoyage sont régulièrement programmées avec les chasseurs. Elle vient en appui des services techniques de la ville de Portiragnes dans le cadre du contrat natura 2000 où des actions de préservation des laisses de mer (dépôts organiques situés en haut de plage indispensable à la nidification du gravelot à collier interrompu) sont organisées.

Elle anime tout l'été des sorties nature auprès du grand public. L'Agglo apporte aussi une assistance administrative à la commune en élaborant les contrats Natura 2000 qui permettent de financer à 80 % certaines actions à engager, grâce aux subventions de l'Europe et de l'Etat.

Plus d'infos sur [www.heraultmediterranee.net](http://www.heraultmediterranee.net)



## La Fête de la Nature



Le 20 mai 2016, venez découvrir 2 sites naturels protégés du conservatoire du littoral : La réserve naturelle nationale du Bagnas et le site Natura 2000 des carrières de Notre Dame de l'Agenouillade (mares de Baluffe) au Grau d'Agde.

La 1<sup>ère</sup> excursion se déroulera de 18h à 20h sur le Bagnas, aux abords de l'étang de Thau. L'animateur nature de la réserve présentera le site, sa gestion, ses métiers, son fonctionnement. Tout au long de la visite vous observerez la faune et la flore jusqu'au coucher du soleil. Des jumelles et longues-vues vous seront prêtées.

Après un pique-nique nocturne sur site (à prévoir par les participants), le rendez-vous est donné vers 21h aux Mares de l'Agenouillade au Grau d'Agde. Jusqu'à 23h, un garde gestionnaire de l'Agglo vous présentera ses missions et l'histoire du site. Il vous apprendra à reconnaître les différentes espèces d'amphibiens (à la vue et au chant) qui peuplent ces anciennes carrières de basalte.

Manifestation co-organisée par l'Agglo Hérault Méditerranée et l'ADENA.

### > Rendez-vous :

Le vendredi 20 mai à 18h, Réserve Naturelle du Bagnas, domaine du Grand Clavelet route de Sète à Agde.

- Fin de la manifestation vers 23h.
- Véhicule personnel indispensable pour les déplacements. Prévoir un pique-nique.
- Sortie gratuite. Réservation obligatoire, le nombre de places est limité. Tél. 04 67 01 60 23

[adena.animation@espaces-naturels.fr](mailto:adena.animation@espaces-naturels.fr)

## Artisanat

# Agnès Descamps s'expose

Un univers tout en courbes à découvrir jusqu'au 28 mai, à la galerie de la perle noire à Agde.

**A**gnès Descamps a le talent de l'essentiel. Son crédo «sortir du cadre», s'exprime par des corps qui se lovent dans des structures rigides ou s'en échappent. Quelques courbes, dont l'inflexion est liée au cadre, suffisent à insuffler une réelle dynamique.

## Du métal à la résine peinte

Après avoir travaillé principalement le bronze et la pierre, Agnès Descamps a évolué vers des matériaux plus légers. La résine peinte, devenue l'une de ses matières de prédilection, lui permet d'introduire la couleur. En l'associant au métal, l'artiste joue sur des contrastes de mat et de brillant, de lisse et de structuré. Les matériaux transforment le dessin en oeuvre contemporaine : un plexi de couleur, une résine nacrée, un bronze tenu par un aimant, un rétro-éclairage et la pièce « s'avant-gardise ». Les lumières colorées des sculptures murales rétro-éclairées jouent avec l'ombre des volumes.

## Vanité Marilyn

Esprit libre, toujours en recherche, perfectionniste, Agnès Descamps s'intéresse aussi au visage. Hommage à Francis Bacon et à Marilyn, icône, star, beauté intemporelle. L'artiste ne cesse de faire évoluer son art et s'inspire des «vanités» qui juxtaposent symboles de vie et de mort. Une prouesse technique associée à une peinture thermosensible fait basculer sous nos yeux le portrait de Marilyn vers son côté sombre, allégorie subtile de la fuite du temps.

### + D'INFOS

→ Exposition  
du 1<sup>er</sup> avril au 28 mai

Galerie de la Perle Noire,  
place Molière à Agde  
du mardi au samedi  
de 10h-13h et 14h-18h  
Tél. 04 67 26 94 12

<http://metiersdart.cahm.net/fr/artisans/descamps-agnes.html>



## A propos d'Agnès Descamps

Diplômée de l'école des Beaux-arts de Mulhouse avec les félicitations du jury en 1988, Agnès Descamps multiplie les expériences professionnelles (réalisation de décors pour le théâtre, conception de mobilier, graphisme, enseignement) avant de se consacrer exclusivement à son travail de plasticienne. L'artiste mène en parallèle une carrière de designer en arts de la table qu'elle décline en courbes. Plusieurs entreprises en France et à l'étranger ont fait appel à son talent parmi lesquelles Champagne Taittinger, Parfums Givenchy, Guy Degrenne, Peugeot, Lagostina, Daum et bien d'autres. Capable de réaliser des pièces uniques sur commande, nous lui devons la Marianne installée dans le hall de la mairie d'Agde. Tableau inspiré de la « Liberté guidant le peuple » d'Eugène Delacroix, Marianne y est libre, volontaire, en mouvement. Depuis plus de deux ans Agnès Descamps partage son temps entre l'Est et le Sud. Son atelier Agathois, ouvert au public, est installé au cœur du site des métiers d'art.

→ **Atelier**  
8 rue Honoré Muratet  
34300 Agde  
Tél. 06 15 15 31 08

[agnesdescamps@wanadoo.fr](mailto:agnesdescamps@wanadoo.fr)  
[www.agnesdescamps.com](http://www.agnesdescamps.com)

## Maison du Travail Saisonnier (M.T.S)

# Préparez votre saison !

Un lieu unique pour les employeurs et travailleurs saisonniers.

**S**i vous êtes à la recherche d'un emploi saisonnier, vous pouvez contacter la MTS qui recense les offres auprès des différents employeurs. Par exemple, le secteur de l'hôtellerie de plein-air recrute depuis le mois de mars afin que les équipes soient opérationnelles dès l'arrivée des premiers vacanciers. Aussi, n'hésitez pas à proposer votre candidature et à bénéficier d'un accompagnement personnalisé avant le pic d'activité de la saison. Les CV des candidats et les offres des employeurs sont aussi directement enregistrés sur le site internet de la MTS : [www.cap-mts.fr](http://www.cap-mts.fr)

La MTS propose également des services pour faciliter le quotidien des saisonniers

en matière de logement, de transport, de santé... Elle livre également aux employeurs toutes les informations utiles à l'emploi saisonnier (formalités, recrutement, formation, logement du salarié, contrat de travail etc.)

### + D'INFOS

→ MTS avenue des Sergents  
(Mairie annexe)  
Cap d'Agde

Tél. 04.67.32.82.80

Mail : [accueil.mts@agglohm.net](mailto:accueil.mts@agglohm.net)  
Site internet : [www.cap-mts.fr](http://www.cap-mts.fr)

Ouvert du lundi au vendredi :  
8h30/12h - 13h30/17h



### Nouveauté : la carte pass

La carte PASS a été spécialement créée par l'Agglo pour faciliter la vie des travailleurs saisonniers. Cette carte totalement gratuite offre des réductions chez les commerçants et entreprises partenaires. Nominative, elle est remise à la MTS aux travailleurs saisonniers du territoire sur présentation de leur contrat de travail.

## Emploi

# Insertion professionnelle

Un nouveau chantier d'entretien du patrimoine naturel et d'aménagement paysager.

**L'**Agglo développe régulièrement des chantiers d'insertion professionnelle sur les métiers porteurs du territoire. Ces actions organisées par le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) tendent la main aux personnes éloignées de l'emploi. Un nouveau chantier d'insertion a débuté début mai à Agde, avec pour objectif la valorisation du patrimoine et l'aménagement paysager.

## Des travaux sur Agde

12 bénéficiaires, accompagnés par l'APIJE et l'association Passe-Muraille avec la Croix-Rouge Insertion vont pendant 8 mois, travailler à entretenir et rénover différents sites d'Agde. Le chantier permettra la dévégétalisation et l'entretien du **Fort Brescou**. L'équipe interviendra ensuite sur l'embellissement du **cœur de ville** avec la création de jardinières sur la promenade (rue du 4 septembre et rue Jean Jacques Rousseau). Les actions se poursuivront pendant l'été à l'**école Albert Camus** où il est prévu de rehausser le mur de clôture et de poser des brise-vues. Le soubassement et des joints de l'**église Saint-André** (place Gambetta) seront également réparés. A partir du mois de septembre les murs du **cimetière** seront rénovés. Le chantier se terminera par la pose de ganivelles à la **Tamarissière** et au niveau des plages du **quartier naturiste** et de **Rochelongue**.



### + D'INFOS

→ PLIE 36 rue J.-J. Rousseau  
34300 AGDE  
Tél. 04 67 01 07 95  
Mail : [plie@cahm.net](mailto:plie@cahm.net)

## Transport à la demande

# Se déplacer, c'est simple !

Pour 1€, réservez votre trajet au 0 800 350 310 (numéro vert gratuit).

**L**e Transport à la Demande (TAD) est une ligne de transport en commun qui a toutes les caractéristiques des lignes classiques. L'itinéraire peut relier plusieurs communes entre elles mais aussi rejoindre d'autres lignes de bus ou le réseau ferré. Les points d'arrêts sont matérialisés à différents endroits des communes. Les horaires de passage ont lieu aux arrêts prédéfinis. La différence est que cette ligne ne circule que si vous en faites la demande en réservant votre titre de transport par téléphone ou via Internet.

## L'offre TAD

Le TAD du réseau CAP'BUS c'est 4 lignes à la demande proposant 6 services aller/retour du lundi au samedi toute l'année.

**6 TAD** PORTIRAGNES (centre et plage) / VIAS (centre et plage) / AGDE (Gare SNCF ; Espace Grand Cap ; centre aquatique de l'Archipel)

**7 TAD** PINET / POMÉROLS / FLORENSAC / AGDE (Gare SNCF ; Centre aquatique de l'Archipel)

**8 TAD** CAZOULS-D'HÉRAULT / LÉZIGNAN-LA-CEBE / PÉZENAS (centre-ville et principaux équipements) / CASTELNAU-DE-GUERS / PINET / POMÉROLS / FLORENSAC

**9 TAD** ST-PONS-DE-MAUCHIENS / MONTAGNAC / AUMES / PÉZENAS (centre-ville et principaux équipements) / CAUX / NIZAS / ADISSAN

## Les avantages du TAD

### > ECONOMIQUE

Choisir le TAD du réseau CAP'BUS c'est se déplacer à 1€ le trajet voire moins avec notamment les abonnements 10 voyages (8€ tout public ; 5€ pour les moins de 26 ans) ou mensuels (20€ tout public ; 12€ pour les moins de 26 ans) proposés par la gamme tarifaire (achat en agence ou en ligne, rechargement en ligne ou à bord des véhicules)

### > PRATIQUE

Choisir le TAD du réseau CAP'BUS, c'est se rendre facilement vers les marchés, les équipements commerciaux, culturels et sportifs du territoire.

### > ECOLOGIQUE

Choisir le TAD du réseau CAP'BUS c'est contribuer individuellement à la lutte contre le réchauffement climatique en décidant de se déplacer autrement.



## Comment réserver

> **Par téléphone** : Composez le N° Vert gratuit 0800 350 310. Une hôtesse est à votre écoute pour vous informer et enregistrer votre réservation du lundi au vendredi de 6h à 20h et le samedi de 8h à 12h.

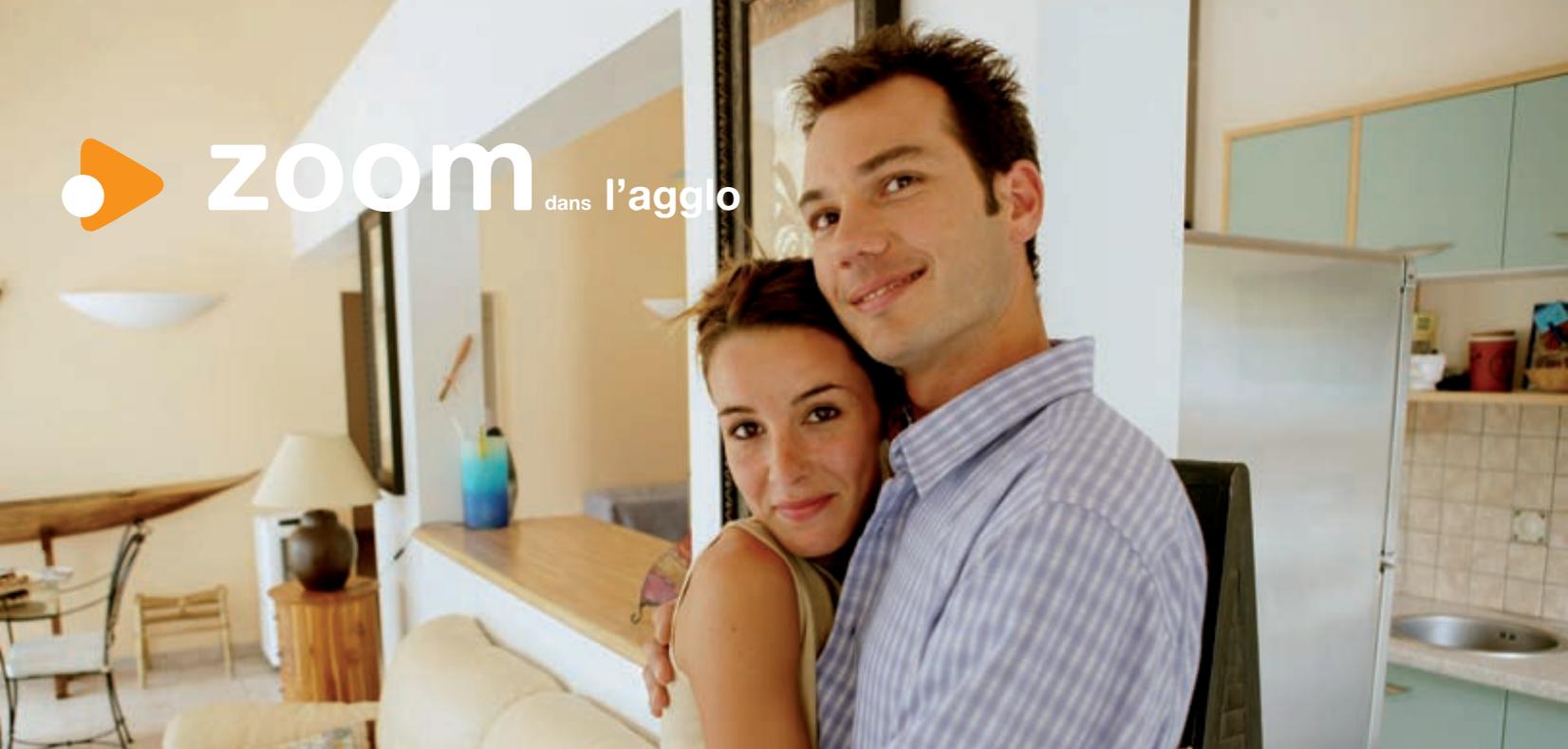
> **Par internet** : formulaire de réservation en ligne sur [www.capbus.fr](http://www.capbus.fr)

Choisissez votre arrêt de montée et de descente ainsi que l'horaire souhaité parmi ceux proposés. Pour tout départ vous pouvez réserver au plus tard la veille jusqu'à 12h. Attention pour le lundi matin, la réservation doit se faire avant le samedi 12h.



**zoom**  
sur l'agglo

# DOSSIER Habitat



Notre territoire connaît une forte croissance démographique qui se traduit par une demande toujours plus forte de logements. Face aux coûts élevés des loyers et du foncier, notre Agglo se mobilise pour faciliter l'accès au logement. Avec un budget de 1,4 millions d'euros en 2016, elle agit non seulement pour développer le parc public en soutenant des programmes de construction dans les communes, mais intervient aussi auprès des particuliers qu'ils soient propriétaires bailleurs ou occupants, pour rénover leur habitat. Grâce à un dispositif d'aides financières et de mesures fiscales incitatives, elle propose des solutions pour favoriser la rénovation thermique de leur habitat et la réfection de leurs façades dans les centres anciens. Par ce biais, elle encourage aussi la pratique de loyers maîtrisés pour permettre aux plus modestes de se loger.

## Parc public : création de logements

**P**our répondre à une demande toujours plus importante de la population, l'Agglo co-finance la construction de logements aidés, locatifs ou en accession à la propriété dans les communes. Plusieurs chantiers vont permettre en 2016 la création de 274 logements sur les communes d'Agde, Bessan, Pinet et Vias, qui seront financés par l'Agglo à hauteur de 1 107 600 €.

Ces nouveaux logements soumis à la réglementation thermique depuis 2012 présentent un niveau d'économie d'énergie équivalent au « bâtiment basse consommation » (BBC). Les architectes de ces programmes apportent une attention particulière à l'orientation des bâtiments, à la distribution intérieure, à la surface des pièces de vie et à la hauteur des bâtiments le plus souvent en R+1 ou R+2.



Le programme «Les terres domitiennes» à Pinet est réalisé par FDI habitat

### Pour pouvoir prétendre à un logement social

> **Votre revenu fiscal de référence doit être inférieur au plafond de ressources que vous trouverez avec le lien suivant : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F869](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F869)**

> **Pour faire une demande de logement social :**

- soit télécharger et compléter le dossier de demande de logement en suivant le lien [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R149](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R149)

Une fois le dossier complété vous devez le transmettre à un bailleur social qui l'enregistrera et vous transmettra un n°unique.

- soit directement en ligne sur : [www.demande-logement-social.gouv.fr/](http://www.demande-logement-social.gouv.fr/)

## Parc privé : Rénover c'est économiser !

### > Des aides pour rénover votre logement

Que vous soyez propriétaires bailleurs ou propriétaires occupants, l'Agglo vous accompagne à travers un dispositif d'aides pour rénover votre logement, votre façade et améliorer votre confort thermique. Les propriétaires de logements de plus de 15 ans habitant dans les centres anciens peuvent bénéficier de subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat et de l'Agglo pour financer leurs travaux. Ces aides varient de 20% à 70% du montant plafonné des travaux. Ce programme incitatif vise également à maintenir à domicile les personnes âgées ou en situation de handicap, en réalisant tous les travaux qui facilitent leur quotidien. A travers ce dispositif, l'Agglo agit également pour encourager les propriétaires bailleurs à proposer une offre locative à loyer maîtrisé.

**Le dispositif d'aides prendra fin en octobre 2016, aussi nous invitons toutes les personnes intéressées à contacter rapidement la maison de l'habitat pour déposer un dossier avant d'engager les travaux.**

## Les travaux concernés

**Différents types de travaux peuvent bénéficier d'aides.**

**Ils concernent principalement :**

- **Les travaux de confort thermique** pour réduire de manière significative, la facture énergétique. Parmi eux, le chauffage, les fenêtres et menuiseries ainsi que l'isolation.

- **Les travaux pour rendre les logements accessibles à tous**  
Pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, des travaux d'adaptation du logement peuvent être entrepris pour faciliter la mobilité quotidienne (exemple : suppression d'une baignoire au profit d'une douche à l'italienne, ajout d'équipements spécifiques de type barre d'appui ou rampe d'accès).

- **Les travaux pour améliorer la santé, l'hygiène et la sécurité dans le logement.**  
Les aides peuvent concerner les logements présentant des dysfonctionnements liés au plomb, à l'humidité, la ventilation, l'isolation ou la présence de nuisibles.  
Les plaintes en matière d'hygiène et de salubrité des logements individuels ou collectifs, privés et sociaux sont gérées par l'Agglo.

- **Les travaux de rénovation des façades**  
Les travaux destinés à la remise en état extérieure d'un immeuble (ravalement de façade visible depuis l'espace public et situé dans un périmètre défini) peuvent bénéficier de subventions. Les travaux sont réalisés au moyen de matériaux conformes aux prescriptions architecturales locales faites par l'architecte de l'opération.

## Les démarches

**Vous êtes concernés par les travaux énumérés ?**

**Vite, des solutions existent !**



### > Un numéro unique

Avant de commencer les travaux, la première étape consiste à contacter la maison de l'habitat pour prendre rendez-vous et exposer votre projet. Pour cela, vous disposez d'un numéro d'appel unique : 04 67 21 31 30. Vous pouvez également vous rendre sur place à Agde ou Pézenas ou envoyer votre demande par courriel (coordonnées P14).



### > Une évaluation thermique

Après avoir fait le point sur votre projet, une visite de votre logement est programmée pour réaliser gratuitement une évaluation thermique et vous apporter un conseil global d'amélioration énergétique.



### > Le dépôt de dossier

Il s'agit de définir les travaux à réaliser, établir les devis auprès d'artisans, demander l'autorisation de travaux en mairie, choisir les artisans et préparer le dossier de financement avec l'opérateur de l'Agglo Urbanis. Il faut en moyenne quatre mois entre le 1<sup>er</sup> RDV et la finalisation du dossier. Une fois complet, le dossier est déposé au service habitat puis il est soumis à une commission qui valide l'obtention des subventions. La décision est rendue par courrier dans les meilleurs délais.



### > L'attribution de la subvention

Après avis de la commission, le propriétaire reçoit une notification qui confirme le montant qu'il perçoit à la fin des travaux (de l'ordre de 20% à 70% du montant plafonné des travaux). La réception de ce document signifie que le chantier peut démarrer.

## Témoignage

### > L'exemple de M. Emmanuel Garcia, propriétaire à Bessan



**M. Garcia, vient de réaliser des travaux de rénovation de sa maison à Bessan. Il a bénéficié des aides de l'Agglo et de ses partenaires à hauteur de 63 % du montant de ses travaux.**

#### Comment est né le projet de rénovation de votre maison ?

J'habite une maison ancienne de deux étages qui était très mal isolée. Quand un ami m'a appris que je pouvais être aidé financièrement par l'Agglo et l'Anah pour gagner en confort thermique, je n'ai pas hésité à entreprendre les démarches.

#### Comment se sont déroulées les premières démarches ?

Très simplement. Si j'ai moi-même coordonné les travaux, deux professionnels d'Urbanis sont venus et ont identifié les travaux à réaliser. Ils m'ont aidé à monter le dossier avec le service Habitat pour mobiliser les aides dont je pouvais bénéficier.

#### Quels types de travaux ont été préconisés ?

Essentiellement des travaux d'isolation pour une meilleure performance énergétique. Le remplacement des fenêtres par du double vitrage. Ensuite l'installation d'une chaudière à condensation, plus performante et moins énergivore. Enfin, une meilleure isolation de la toiture par la projection d'une couche de 35 cm de laine isoverre. Pour répondre à ces recommandations, j'ai demandé des devis auprès d'artisans agréés RGE (label Reconnu Garant de l'Environnement) et procédé à la demande d'autorisation de travaux auprès de la mairie.

#### Quelles aides avez-vous perçues ?

Les aides qui m'ont été accordées représentent 63% du montant des travaux soit 13 156€ de subventions (9 869€ de l'ANAH, 3 000€ de la caisse de retraite CARSAT, 2 000€ du Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique, 1 287 € de l'Agglo) sur les 20 824€ de travaux engagés.

#### Quels bénéfices retirez-vous de ces travaux ?

L'effet bénéfique en confort thermique a été immédiat. La chaudière programmée à 19° offre une température constante. J'ai même fermé plusieurs radiateurs à l'étage. Autre point positif : le gain en isolation phonique est considérable !

#### Avez-vous d'autres projets de travaux susceptibles d'être accompagnés par l'Agglo ?

La rénovation de ma façade. Les conduites d'eau pluviale en plastique seront remplacées par des conduites en zinc. Pour les couleurs et les décors, j'attends les préconisations de l'architecte pour établir un devis avec un façadier et procéder à la demande d'autorisation de travaux auprès de la mairie.

## Parc privé : défiscalisation et logement conventionné

### > Des mesures incitatives pour développer l'offre locative à loyer maîtrisé

Sachez que vous pouvez bénéficier d'une réduction fiscale importante sur vos revenus fonciers bruts sans faire de travaux. Vous devez vous engager en contrepartie à proposer votre bien (aux normes d'habitabilité) à un loyer abordable à des personnes aux ressources modestes. Plus les loyers que vous vous engagez à pratiquer sont bas, plus la déduction fiscale sur vos revenus fonciers est importante, de 30 % à 60 % . De plus, une prime de 1 000€ peut vous être octroyée jusqu'au 31 décembre 2017, si vous vous engagez à confier votre logement conventionné à une structure d'intermédiation locative ou une agence immobilière à vocation sociale (AIVS) pour une durée d'au moins 3 ans.

Vos engagements sont définis dans une convention locative signée avec l'Agglo et l'agence nationale de l'habitat (l'Anah).

Pour bénéficier de cette mesure, vous devez notamment mettre en location ou continuer à louer votre bien pour une durée minimale de 6 ans, ne pas dépasser le montant de loyer maximal fixé par l'Anah et louer à des personnes dont les ressources sont inférieures au plafond fixé nationalement.

## + D'INFOS

La Maison de l'Habitat vous accompagne gratuitement dans votre projet de rénovation sur le plan technique (visite, conseils, évaluation énergétique), administratif (montage de dossier) et financier (étude de faisabilité, plan de financement).

#### Maison de l'Habitat

N° unique : 04 67 21 31 30  
maisonhabitat@agglohm.org

Pézenas - résidence la Butte Verte,  
bd J. Monod, permanence sur rdv  
tous les mardis.

Agde - pl. des Halles, permanence  
d'information sur rdv le jeudi matin  
et le vendredi matin.

Rencontre avec...

# Stéphane Pépin-Bonet

Vice-président en charge de l'habitat  
Maire de Bessan



## Quelles sont les priorités de l'Agglomération en terme d'habitat ?

Tout d'abord, produire du logement en nombre suffisant pour répondre aux besoins de la population et le rendre abordable pour qu'il corresponde à la capacité financière des ménages. Notre objectif est de prendre systématiquement en compte la notion de qualité de vie pour tous nos projets dans les villes et villages. Cela concerne leur intégration au milieu urbain, notamment lors de la création de logements avec les bailleurs sociaux mais aussi la prise en compte d'une meilleure efficacité énergétique. Il est important également de sortir de l'insalubrité et de proposer des logements dignes en centres anciens pour revitaliser nos cœurs de villes. Nous disposons pour cela d'aides à la réhabilitation et des mesures incitatives de défiscalisation viennent d'être mises en place. Enfin, notre volonté est d'apporter une réponse aux publics qui ont des besoins spécifiques, je pense en particulier aux jeunes, aux seniors et aux personnes en situation de handicap.

## Une nouvelle mesure est désormais gérée par l'Agglo auprès des propriétaires bailleurs «le conventionnement sans travaux», pouvez-vous nous en dire plus ?

Cette mesure diffère de celle des aides à la réhabilitation où le propriétaire doit réaliser des travaux. Dans ce cas précis, il n'y a pas de travaux. Les propriétaires qui ont un logement aux normes et qui veulent le louer à loyer modéré peuvent bénéficier d'une réduction fiscale. Au lieu d'être subventionné pour une partie des travaux, les propriétaires bénéficient d'une réduction d'impôts. En contrepartie, le propriétaire est obligé pendant 6 ans, de pratiquer un loyer modéré. Plus le loyer est bas et plus la déduction fiscale est importante.

Il faut savoir que les logements loués grâce à cette mesure sont pris en compte dans le pourcentage de logements sociaux à réaliser par nos communes et imposé par l'Etat.

## Quelles sont les retombées économiques générées par la rénovation des logements sur notre territoire ?

Sur la période 2012-2015, pour la création et la réhabilitation de 1663 logements (786 logements aidés et 877 logements réhabilités), on estime que 1100 à 1500 emplois par an ont été créés ou maintenus. Ceci grâce aux travaux générés, à hauteur de 90 M€, sur le parc public (création de logements) et aidés (réhabilitation de logements). C'est un véritable levier économique pour nos artisans et les entreprises du bâtiment et des travaux publics.

**«Il faut savoir que lorsque l'agglo apporte 7€, ce sont 100€ qui sont investis dans le parc privé de logement.»**

Je tiens également à préciser qu'en 2015, nous avons créé 278 logements aidés, ce qui représente près de 1 156 600€ de subventions accordées par l'Agglo et 212 logements réhabilités représentant une enveloppe d'aides de l'Agglo de 210 000€.

## Les nouveaux programmes de logements publics s'intègrent parfaitement au paysage urbain de nos villes et villages, en quoi sont-ils qualitatifs ?

Principalement par les économies d'énergie. Il faut savoir que les nouveaux programmes de construction de logements sont pensés avec les Maires, dans le cadre des Plans Locaux d'Urbanisme, et

sont destinés essentiellement aux habitants de notre territoire. Ils sont élaborés en partenariat avec l'Agglo, la commune concernée et les bailleurs sociaux. Je tiens à démystifier l'image que nous pouvons avoir du logement social, les barres HLM n'existent plus. Désormais, ce sont soit des appartements, soit des petites maisons individuelles qualitatives qui s'intègrent au paysage urbain et à la vie de nos communes. Mais j'insiste, on ne fait pas du logement pour les personnes qui n'habitent pas sur notre territoire, on agit avant tout, pour répondre aux besoins en logement de nos populations.

## Les aides de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) s'achèveront en octobre 2016. Le dispositif sera-t-il reconduit ? Quelles sont les futures perspectives ?

Nous allons lancer cette année, une étude pré-opérationnelle sur nos 19 communes en vue de définir les besoins en matière de réhabilitation et les dispositifs à mettre en place en 2017. C'est donc cette étude qui déterminera les futures opérations de réhabilitation du parc privé. Nous prévoyons d'ailleurs d'engager une opération d'envergure sur le quartier prioritaire de la ville d'Agde car nous avons obtenu des financements importants.



**vivre** dans l'agglo

# VinoCap

Tous LES VINS DU SUD à DÉGUSTER

L'Agglo Hérault Méditerranée organise la 7<sup>ème</sup> édition de Vinocap sur les quais du centre-port de la station touristique du Cap d'Agde, les 5, 6 et 7 mai prochains, de 10h à 20h. La route des vignerons et des pêcheurs, association qui réunit plus de 60 domaines et caves coopératives sur le territoire, l'association des commerçants du centre-port (ADEC), la SODEAL, l'Office de Tourisme du Cap d'Agde et la ville d'Agde sont les partenaires privilégiés de ce plus grand salon à ciel ouvert du Sud de la France. Ce rendez-vous incontournable des amateurs de vins accueille cette année 100 producteurs des communes de notre territoire et des vignobles les plus prestigieux de notre Région.



partenaire de la *Viticulture*

# Les 5, 6 et 7 mai 2016

## 100 vigneronns sur les quais du Cap d'Agde

Trois jours de convivialité à partager autour du vin !

### Jeudi 5 mai

10h30>

Ouverture du salon Vinocap au son des fifres et tambours des amis du Poulain de Pézenas, avec défilé des confréries pour célébrer la richesse des productions de notre territoire, les savoir-faire culinaires et l'art de vivre languedocien. Défilé costumé avec l'association «Agde Belle Époque». Présence des confréries de la Clairette d'Adissan, de la croustade et du Rosé de Bessan, des pointus du Grau d'Agde, des amis de Marseillan, des Bécos Figos de Nézigian-l'Evêque, du Picpoul de Pinet, des Mille et une Pâtes du bassin de Thau et de Saint-Hippolyte rosé de Fontès. **Esplanade Pierre Racine**

18h>

Vendanges à l'ancienne avec l'association «Agde Belle Époque».

**Esplanade Pierre Racine**

### Vendredi 6 mai

11h30>

Vendanges à l'ancienne avec l'association «Agde Belle Époque».

**Esplanade Pierre Racine**

18h>

Danses folkloriques des Treilles et du Chevalet par l'association Festa Fabo.

**Sur les quais du centre-port**

### Samedi 7 mai

10h30 à 13h30>

Danses folkloriques des Treilles et du Chevalet par l'association Garrigae.

**Sur les quais du centre-port**

11h>

Grande dégustation de tielles confectionnées par la confrérie des Mille et une Pâtes du bassin de Thau.

**Place de l'Arbre - Gérard Denestèbe**

### Tous les jours

- Grand connaisseur du territoire et des vigneronns, Claude Ferran assurera l'animation de cette 7<sup>ème</sup> édition de Vinocap.
- Présence du groupe musical "les Gaspards" : ils reviennent cette année pour créer l'ambiance. Les artistes de ce quartet accordéon-contrebasse-saxophone-batterie amèneront sur les quais toute leur bonne humeur.



## Nouveautés !

### > La boutique Vinocap

Découvrez la boutique Vinocap et faites-vous plaisir ! Seaux à glace, tire-bouchons, ice-bag, tabliers de sommeliers et cartons de verres estampillés Vinocap vous seront proposés.

Esplanade Pierre Racine

### > Vinocap solidaire et responsable

Remise d'un chèque de 1000€ par l'association «la route des vigneronns et des pêcheurs» le jeudi 5 mai à 10h30, à la Croix-Rouge dont les membres distribueront chaque soir à partir de 19h des éthylo-tests. Une occasion de rappeler que l'abus d'alcool est dangereux pour la santé ! Esplanade Pierre Racine

### La cuvée engloutie Vinocap

A l'issue de Vinocap, près de 600 bouteilles fournies par les producteurs seront immergées en mer, à 20 mètres de profondeur. Le temps d'apprécier pendant une année, les effets du vieillissement de la mer sur le vin. Les bouteilles et la cage d'immersion seront exposées sur l'esplanade Pierre Racine.

### Le trophée Vinocap

Le golf international du Cap d'Agde organise le dimanche 8 mai, le 1<sup>er</sup> trophée Vinocap où les vigneronns et les vins de l'Agglo seront mis à l'honneur. Plus d'infos sur : [www.golfcapdagde.com](http://www.golfcapdagde.com)

Renseignements :  
Office de Tourisme  
du Cap d'Agde  
Tél. 04 67 01 04 04  
[www.capdagde.com](http://www.capdagde.com)



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



## Evènement

# Concours des maisons fleuries

Vous avez jusqu'au 31 mai 2016 pour vous inscrire et remporter peut-être le 1<sup>er</sup> prix Jardin ou balcon.

### De nombreux lots à gagner !

Toutes les personnes désireuses de s'inscrire et de connaître les modalités de ce concours peuvent retirer un bulletin de participation dans leur mairie ou télécharger le bulletin sur le site de l'Agglo : [www.heraultmediterranee.net](http://www.heraultmediterranee.net). Le jury intercommunal qui décernera les premiers prix jardin et balcon, portera une attention particulière à l'originalité des compositions, à la qualité des végétaux et d'une manière générale, à la mise en valeur des lieux offerts à la vue de tous. Il sera particulièrement sensible à l'utilisation de plantes méditerranéennes, peu consommatrices d'eau au regard de la politique de gestion durable des espaces verts mise en œuvre par l'Agglo. La remise des prix aura lieu le jeudi 23 juin prochain à 18h à la salle polyvalente de Castelnau-de-Guers. De nombreux bons d'achat dans les pépinières et un voyage sont à gagner.

Le concours des maisons fleuries, organisé par l'Agglo Hérault Méditerranée, récompense les particuliers et professionnels qui fleurissent harmonieusement leurs cours, jardins, terrasses ou balcons et dont les compositions fleuries et aménagements sont visibles depuis le domaine public.

Ouvert à tous les habitants et professionnels des 19 communes du territoire (particuliers mais aussi commerçants, entreprises, hôteliers, restaurateurs, propriétaires de terrains de camping..) ce concours est organisé pour valoriser les efforts de ceux qui fleurissent leur lieux de vie ou de travail et qui participent à l'embellissement des rues et quartiers de leur commune.



**+ D'INFOS**

→ Service des espaces verts  
Tél. 04 67 90 15 34  
[www.heraultmediterranee.net](http://www.heraultmediterranee.net)



Partie détachable

CONCOURS  
**MAISONS  
FLEURIES**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
À retourner avant le 31 mai 2016

- Je souhaite participer au concours 2016 des maisons fleuries.
- Je remplis mon bulletin d'inscription et l'envoie ou le dépose directement à la Mairie de mon domicile.
- Pour tous renseignements, contacter votre Mairie ou l'Agglo Hérault Méditerranée au 04 67 90 15 34 ou 06 89 87 92 65.

Commune de : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse précise : \_\_\_\_\_  
N° Rue : \_\_\_\_\_  
Etage : \_\_\_\_\_  
N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Les informations personnelles font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'inscription au concours des maisons fleuries. Les destinataires des données sont les responsables du service protocole et de l'espace vert de l'Agglomération. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant un courrier avec AR à l'adresse suivante: Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée - 22 avenue de 3<sup>ème</sup> Méditerranée - 34630 ST-THIBERT. Merci de joindre la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

## Animations

# Journées Haroun Tazieff

Les spécialistes du volcanisme vous donnent rendez-vous du 7 au 12 juin à Agde.



### Le saviez-vous ?

Le paysage de la région agathoise, ses reliefs, ses roches, témoignent de l'ancienne activité volcanique présente sur notre territoire, il y a près d'un million d'années. Le Mont Saint Loup, le Petit Pioch, la Grande Conque sont les vestiges de cette époque, se prolongeant jusqu'en mer. Aujourd'hui éteints, les volcans sont des éléments marquants de nos paysages et de notre histoire. Ils ont fourni aux hommes au fil du temps, la matière première nécessaire à leurs activités, ainsi qu'aux constructions urbaines (quais, édifices religieux, édifices civils). La cité d'Agde a d'ailleurs été baptisée par Marco Polo, « la perle noire de la Méditerranée » en raison de cette particularité géologique : en effet, la pierre volcanique, que l'on nomme basalte est omniprésente.

### + D'INFOS

→ Office du Tourisme d'Agde  
Tél. 04 67 31 87 50

**A**fin d'apporter un regard nouveau sur l'activité volcanique en lien avec le patrimoine archéologique, l'Agglo Hérault Méditerranée et la commune d'Agde organisent les 6<sup>èmes</sup> journées Haroun Tazieff. Spécialistes du volcanisme, géologues et professeurs d'université et spécialistes du patrimoine archéologique, tous passionnés, vous proposent de nombreuses animations en présence de Luc Lavachery, fils d'Haroun Tazieff, du mardi 2 au dimanche 7 juin.

Les partenaires de cet événement sont l'association de protection de la nature des hauts cantons (l'APNHC), le centre Haroun Tazieff, l'association volcanologique européenne (LAVE) et le Groupe de Recherche Archéologique Agathois (GRAA).

### Animations du mardi 7 au dimanche 12 juin 2016

16h30-18h (mardi au vendredi) et 9h30-12h/14h-18h (samedi et dimanche)

Salle des fêtes d'Agde - rue Brescou. Entrée gratuite

#### > Expositions et ateliers scientifiques

- «Les expéditions Tazieff» de Frédéric Lavachery et le Centre Haroun Tazieff.
- "Volcans d'ici volcans d'Europe" de Claude Lesclingland et l'association volcanologique européenne LAVE.
- «Ateliers scientifiques» de Bernard Halleux et l'APNHC (Association Protection Nature des Hauts Cantons).
- «Du basalte et des hommes» du GRAA (Groupe de recherche archéologique agathois)
- «Exposition du club volcans du collège Victor Hugo de Bessan».

#### > Conférences

##### • Mercredi 08 juin

18h : «Comment enseigner Tazieff ?» par Mme Hainaut directrice d'école à Privas (07).  
18h30 : «Les volcans actifs du sud de l'Italie» animée par J-C. Bousquet, docteur en géologie.

##### • Jeudi 09 juin

18h30 : «Les volcans presque éteints du Languedoc» animée par J.M. Dautria, docteur en géologie (durée 2h).

##### • Vendredi 10 juin

21h : «Eléments de la biographie d'Haroun Tazieff» présentée par Frédéric Lavachery, le fils d'Haroun Tazieff, puis dédicace de son livre «un volcan nommé Haroun Tazieff».

#### > Sorties géologiques (sortie gratuite)

##### • Samedi 11 juin de 9h30 à 16h

9h30 : Rdv rue des entrepreneurs. Explications sur la coulée de baldy et sortie au Mont Saint Loup (repas tiré du sac). Balade animée par M. Dautria et M. Lavachery.

##### • Dimanche 12 juin de 10h à 16h

10h à 12h : Rdv au parking du Musée de l'Ephèbe au Cap d'Agde. Visite de la villa d'Embonne avec Céline Pardies, archéologue à l'Agglo Hérault Méditerranée, puis du Musée de l'Ephèbe avec Marc Sauer et Olivier Chambon.

12h00-13h30 : Pause repas aux falaises de la Grande Conque (repas tiré du sac).

13h30-16h : explications sur l'origine du site volcanique hydro-magmatique de la Grande Conque par M. Dautria et M. Lavachery.



## Territoire

# Le déjeuner des vignes

Un rendez-vous gastronomique avec les producteurs pour découvrir le vin et les produits du terroir.

**L**e dimanche 19 juin prochain, choisissez votre domaine pour déjeuner dans un cadre enchanteur, au cœur des plus prestigieux vignobles de notre territoire.

L'Agglo Hérault Méditerranée en partenariat avec l'Office de Tourisme de Pézenas-Val-d'Hérault vous propose le temps d'un déjeuner champêtre, de découvrir les vins des plus beaux domaines de notre territoire.

Les producteurs vous recevront autour d'un déjeuner qu'ils auront composé et vous réservent de nombreuses surprises avec des animations de qualité. 2 formules vous sont proposées selon les domaines : 15€ (une assiette de produits du terroir + 1 dégustation) ou 30€ (un menu terroir + 1 dégustation).

**Plus d'infos auprès de l'Office de Tourisme de Pézenas-Val-d'Hérault (horaire, liste des domaines, formules proposées, tarifs) au 04 67 98 36 40. La réservation est obligatoire directement auprès des domaines.**



## Le rallye archéo de l'Agglo

Résolvez les énigmes !

**A** l'occasion des Journées Nationales de l'Archéologie, le dimanche 19 juin 2016, l'Agglo Hérault Méditerranée vous invite à participer gratuitement au « rallye archéo de l'Agglo » afin de découvrir les richesses patrimoniales de notre territoire. L'objectif de ce rallye est de résoudre, à chaque étape proposée dans les communes\*, une énigme. De nombreux lots sont à gagner.

**Manifestation organisée en partenariat avec la mission patrimoine d'Agde, le Musée de l'Ephèbe, l'Office de Tourisme de Pézenas-Val-d'Hérault, les communes, les associations du territoire, et l'INRAP.**

\*Agde, Grau d'Agde, Vias, Florensac, Pinet, Pomérols, Montagnac, Saint-Pons-de-Mauchiens, Caux, Pézenas

### Conditions d'inscription

Ce rallye est ouvert à tous, familles, jeunes ou moins jeunes, associations, dans un esprit de loisir et de convivialité. Il ne revêt aucun caractère sportif et ne donnera lieu à aucun chronométrage. Les enfants peuvent participer au rallye sous la responsabilité d'un adulte. Chaque équipe doit être véhiculée.

L'inscription est gratuite auprès de l'Office de Tourisme de Pézenas-Val-d'Hérault au 04 67 98 36 40 avant le 17 juin 2016.

# Faire battre le cœur des villes

**A** la croisée des compétences de notre Agglo se trouvent les cœurs de villes et de villages. D'ailleurs, elle y intervient déjà au travers de programmes qui participent à leur entretien. Mais, au-delà d'actions destinées à l'embellissement, le défi qui se présente à la Communauté d'agglomération et à ses Communes est de trouver les ressorts pour faire battre toujours plus le cœur de nos cités.

Souvent concurrencés par le déploiement de zones commerciales excentrées ou par l'étalement urbain qui a fait des loge-

ments en périphérie l'alpha et l'oméga de la réflexion urbaine, les centres-villes méritent de l'imagination et des politiques dédiées pour renforcer leur attractivité économique et résidentielle. Plus que de simples quartiers, ils sont des ferments de notre dynamisme à condition qu'ils soient vivants, animés et habités.

Pleinement dans son rôle, l'Agglo doit être fédératrice et mobiliser les acteurs et outils qui interviennent sur l'habitat, le commerce et la vie des cœurs de ville. Au sein des programmes qu'elle porte déjà, elle doit envisager les orien-

tations possibles pour favoriser leur renouvellement et leur dynamisme. Elle doit aussi aller au-delà de l'existant pour agir contre les logements et les commerces vacants et pour que les centres-villes soient réinvestis par les services, les activités économiques, les professions libérales et médicales.

Enfin, elle se doit d'être pionnière dans les nouvelles formes d'économie pour que nos centres soient des lieux d'accueil d'activités nouvelles (tiers lieux, co-working, fablab,...).

Un autre regard sur l'Agglo

Claire LEVACHER, Noëlle MARTINEZ, Corinne SEIWERT, Vincent GAUDY, Allain JALABERT, Pierre MARHUENDA, Richard MONEDERO, Fabrice MUR, Armand RIVIERE, Jean-Charles SERS



**LA 2<sup>nde</sup> NUIT DU JEU**

**MÉDIATHÈQUE**  
François Rabelais | CAUX

**SAM. 4 JUIN 2016**  
À PARTIR DE 20H30

**ENTRÉE LIBRE**

**TABLES DE JEU DE SOCIÉTÉ MODERNES**

L'Agglomération s'engage pour la culture  
[www.mediatheque.cahm.net](http://www.mediatheque.cahm.net)

**L'AGGLO**  
HÉRAULT MÉDITERRANÉE



## Nézignan-l'Évêque

# Au pays des « Becos Figos »

Nous vous proposons de découvrir au fil des numéros du magazine de l'Agglo, les villes et villages qui font toute la richesse et la diversité de ce territoire. Cette présentation consacrée pour ce numéro au village de Nézignan-l'Évêque, vous est proposée par l'Office de Tourisme intercommunal de Pézenas-Val-d'Hérault.



### Un peu d'histoire

L'histoire de Nézignan-l'Évêque ne diffère pas de celle du Val-d'Hérault. On trouve à l'origine du village une villa romaine située au lieu-dit "Saint-Alban", près du chemin mercadal qui longe l'Hérault. Au XIV<sup>e</sup> siècle, il y avait encore à Saint-Alban, une église et quelques habitations.

Puis le village s'est déplacé, aux alentours de l'an mil, à l'Est sur une petite éminence rocheuse et s'est développé autour du château seigneurial, donnant naissance au castrum (village fortifié). Un acte du 19 juillet 1356 fait état d'une redevance de 560 florins or due par les habitants au représentant du roi, pour l'entretien

des fortifications. Un important hôpital est cité dans plusieurs documents médiévaux.

Les guerres de religion furent sévères : le vicomte de Joyeuse écrit le 20 septembre 1562 au connétable de Montmorency qu'il a pris aux Protestants le château-fort de Lignan et celui de Nézignan-l'Évêque "bien que fussent gardés par bon nombre de soldats qui furent taillés en pièces". Le château, devenu inhabitable, fut démolé en 1749.

Le village tire sa richesse d'importantes carrières de calcaire coquillier qui furent exploitées de l'Antiquité jusqu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle.





Ce village autrefois résidence des évêques d'Agde, est construit en circulaire



Le belvédère offre une vue panoramique sur le village et le vignoble

## Un riche patrimoine

Les tailleurs de pierre et maîtres-maçons locaux ont laissé le témoignage de leur travail. **Rue Droite** le visiteur peut découvrir de nombreuses traces de fenêtres à meneaux, des portes des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle.

**Avenue Jean Jaurès**, il sera agréablement surpris par la concentration de grandes demeures patriciennes. Au numéro 20, la porte à bossages surmontée d'un fronton brisé date du XVII<sup>e</sup> siècle.

La maison située au numéro 18 est appelée traditionnellement «maison du bailli»; ce bâtiment du XVII<sup>e</sup> siècle conserve une porte assez proche de celle de l'hôtel de Montguibert à Pézenas. Ces deux maisons appartenaient à la famille Delmas, l'une des plus importantes du village au XVII<sup>e</sup> siècle.

Au numéro 16 se trouve un imposant hôtel particulier. Comme la plupart des maisons du village, il est formé de plusieurs maisons médiévales dont on aperçoit encore quelques traces de fenêtres. La porte d'entrée à bossages et platebande date du XVII<sup>e</sup> siècle. La façade a été modifiée au XVIII<sup>e</sup> siècle; c'est de cette époque que datent les fenêtres et les ferronneries. L'immeuble situé au numéro 5 a été construit au XVIII<sup>e</sup> siècle. Sa porte d'entrée est ornée d'une élégante imposte en fer forgé.

La fontaine vieille et celle de la République méritent le détour tout comme le quartier de l'ancien hôpital.

## Les figes de Nézignan

La culture de cet arbre est attestée dans le village depuis la fin du Moyen-Age. La figue se consomme cuite ou crue, en dessert ou pour accompagner une viande. Un arborétum regroupant plus de 80 espèces de figuier a été mis en place. La figue est fêtée dans le village chaque année, le troisième dimanche d'août à l'occasion de manifestations animées par la confrérie des « Bécos Figos ».

### A voir

- L'église Ste-Marie-Madeleine et son exposition d'art sacré et d'histoire ancienne
- Les remparts
- Les « Caminières » : chemins pavés le long des anciens remparts qui desservent les jardins potagers avec leurs puits et norias.

### A faire

- Parcourir l'arborétum du figuier et son verger expérimental (plus de 80 espèces de figuiers) et le jardin méditerranéen qui rassemble plus de 150 variétés d'arbres et d'arbustes.
- Découvrir le belvédère paysager au cœur des vignes

Un plan de visite gratuit est à votre disposition à l'Office de Tourisme de Pézenas et à la Mairie ou téléchargeable sur le site internet de l'Office [www.pezenas-tourisme.fr](http://www.pezenas-tourisme.fr).

Plus d'infos :  
Office de Tourisme  
de Pézenas-Val-d'Hérault  
Tél. 04 67 98 36 40



## NÉZIGNAN-L'ÉVÊQUE

Nézignan-l'Évêque compte aujourd'hui 1780 habitants et fait partie des communes les plus attractives de l'Agglo.



vous êtes ici



Son Maire **Edgar Sicard** est vice-président de l'Agglo délégué aux ressources humaines.



# SE DÉPLACER C'EST SIMPLE !

*Avec le Transport à la Demande*

**1€**

**LE TRAJET**

Je réserve au  
**0 800 350 310**

*(Numéro vert gratuit)*

